



Le Pass Mobilité sera vendu à partir du 1er avril 2014 par tous les opérateurs de transport et d'autopartage réunis dans la société Strasbourg Mobilité. © DR

A Strasbourg, bientôt une carte sans contact pour tous les modes de transport

Le 1er avril 2014, les Strasbourgeois pourront utiliser un seul titre de transport combinant le tramway, le vélo en libre-service, en passant par la voiture en autopartage et le stationnement.

Intégrer sur une même carte à puce l'accès au réseau de bus et de tramway, aux parkings relais, consignes à vélo, service d'autopartage et vélos en libre-service. Voilà le principe du "Pass Mobilité", un titre de transport multimodal annuel que va proposer à partir du 1er avril 2014 la Compagnie des transports strasbourgeois (CTS).

"C'est dans le cadre du programme d'investissements d'avenir, Ville de Demain, signé en octobre 2012, que la Communauté urbaine de Strasbourg et la CTS ont envisagé cette carte multimodale, combinaison des titres de transport existants", rappelle la CTS. L'objectif est de "favoriser une mobilité responsable en incitant les Strasbourgeois à combiner avec pertinence les différents modes de transports".

Deux formules pour le Pass Mobilité, toutes deux en accès illimité pendant un an sur le réseau des bus et des tramways, les autocars de la Compagnie des transports du Bas-Rhin (CTBR), les 4200 places de parkings relais de l'agglomération strasbourgeoise, ainsi qu'à une vingtaine de parkings vélos "Véloparcs".

- La formule "Liberté", inclue un abonnement au service Vélhop, l'équivalent local du Velib' parisien, avec une facturation à l'usage (0,20 centime de l'heure). Cette formule intègre aussi un accès au service d'autopartage exploité par Citiz dans une version "basique" (moins d'une location de voiture par mois). Tarif : 504 euros par an pour la formule Liberté (pour les 26-64 ans)
- La formule "Premium" donne un accès illimité à Vélhop et à la version "Classique" de Citiz, permettant une location hebdomadaire d'un véhicule. Tarif : 588 euros par an.

"Ces tarifs correspondent à une remise de 7% par rapport aux tarifs annuels cumulés de l'ensemble des modes inclus dans ce pass", justifie la CTS.

Les abonnements de transport multimodaux sont encore peu répandus en France. Il en existe à

Montpellier où le passe annuel tramway et bus intègre depuis 2011 les vélos en libre-service (Vélomag), l'accès à une dizaine de parkings et au service d'autopartage Modulauto. Depuis fin 2013, Belfort propose aussi [une offre dite "triple play"](#) : bus + vélos en libre-service + autos en libre-service. Enfin, la Communauté urbaine de Lyon envisage également un passe multimodal dans le cadre de son [projet Optimod](#).

Christophe Guillemin